

# Bulletin municipal

[www.municipalite.amherst.qc.ca](http://www.municipalite.amherst.qc.ca)

AVRIL 2010

## PENSÉE DU MOIS

Puisqu'on ne peut changer la direction du vent, il faut apprendre à orienter les voiles. (James Dean)

## PROJET DE REGROUPEMENT MUNICIPAL ENTRE AMHERST ET HUBERDEAU

Suite à la dernière élection, les représentants de la municipalité d'Huberdeau ont informé ceux d'Amherst qu'ils seraient intéressés à regarder les possibilités d'un regroupement avec Amherst. Une première rencontre a eu lieu en février entre les deux conseils municipaux. Il en est ressorti certaines conditions de base auxquelles les conseils ont adhéré.

- 1- Ce regroupement doit représenter un avantage pour l'ensemble des contribuables.
- 2- Si le regroupement devait avoir lieu, il ne serait effectif que pour l'élection de 2013.
- 3- Le centre administratif de la nouvelle municipalité se situera à Saint-Rémi d'Amherst.
- 4- Le territoire d'Huberdeau devra être divisé en districts électoraux.

- 5- Le nom d'Huberdeau devra demeurer au même titre que les autres villages dans Amherst.
- 6- Les taxes municipales d'Huberdeau seront gelées pour 3 ans avant d'être ramenées à celles d'Amherst.
- 7- La nouvelle municipalité portera le nom « Amherst-Huberdeau ». Plus tard, les citoyens pourront décider s'ils désirent conserver ce nom (le même processus que Saint-Faustin-Lac-Carré).
- 8- À la demande de l'une ou l'autre des municipalités, les conseils pourront mettre fin au projet de regroupement.
- 9- Les employés permanents conserveront leur poste. Les employés temporaires seront retenus en priorité.

Avant de passer à d'autres étapes, les deux conseils procéderont à des analyses plus approfondies. Les résultats seront transmis publiquement et chaque conseil décidera s'il recommande un regroupement au ministre des Affaires municipales. Il est clair pour les deux municipalités que le ministère a tous les pouvoirs dans ce type de processus et qu'il n'y a pas de cheminement préétabli.

## **AVANCEMENT DU DOSSIER INTERNET HAUTE VITESSE**

Des discussions sont en cours avec un fournisseur de services haute vitesse, la compagnie Barrett Xplore Inc. La majorité des résidents ont reçu leur publicité par le courrier. Si la municipalité s'entend avec l'entreprise, une réduction appréciable pourra être offerte aux citoyens d'Amherst. L'implantation pourrait être disponible dès le mois de juin. La technologie utilisée par Xplore vient d'une communication par satellite ce qui permettrait une diffusion sur tout le territoire.

## **AMÉNAGEMENT DANS LES PARCS DE LA MUNICIPALITÉ**

À Rockway Valley, des balançoires ainsi que quelques tables de pique-nique seront installées afin de compléter les installations du parc. À Saint-Rémi, la réfection du terrain de soccer se fera cette année. Une entente préalable est nécessaire avec la Commission scolaire des Laurentides à qui appartient une partie du terrain. À Vendée, un projet de terrain de tennis sera réalisé à l'intérieur de la patinoire actuelle. Cette façon de faire permettrait une meilleure utilisation de l'espace public réservé aux activités sportives.

## **RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION SUR LA PROTECTION DE LA BANDE RIVERAINE**

Durant l'été 2010, le conseil a reconduit l'entente avec Bleu Laurentides pour l'embauche d'un spécialiste. De plus, pour une durée approximative de 6 mois, un aide inspecteur secondera M. Guylain Charlebois. Ses principaux dossiers seront la vérification du respect de la protection de la bande riveraine, le programme de vidange des fosses septiques et le suivi de certains permis de construction. M. Geffroy a déjà

réalisé ce genre de travail dans d'autres municipalités.

## **PROJET D'UN ÉCO-CENTRE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

M. Bernard Davidson a été mandaté pour siéger sur un comité de la MRC sur la disposition des déchets domestiques. Avec l'accord du conseil, il défendra l'implantation d'un éco-centre sur le territoire de la municipalité. Un éco-centre permet la récupération de matériaux secs en particulier ceux des résidus de construction.

## **ÉPANDAGE D'ABAT-POUSSIÈRE DÈS QUE LA TEMPÉRATURE LE PERMETTRA**

Compte tenu d'un début de saison précoce, la municipalité s'est déjà pourvue en « salpêtre » abat-poussière pour la saison 2010. L'équipe de travaux publics attend la température adéquate pour procéder à son épandage. Il est important de rappeler que nous sommes la municipalité qui utilise le plus d'abat-poussière dans toute la région des Laurentides en tenant compte du nombre de kilomètres de chemin gravelés.

## **ENTENTE POUR LA CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ENTRE AMHERST ET HUBERDEAU**

Amherst et Huberdeau ont signé un contrat intermunicipal sur la cueillette des ordures ménagères. Notre municipalité fournira le service au même tarif que celui de Brébeuf. Ce tarif révisé annuellement s'inspire de celui négocié entre la MRC des Laurentides et les entrepreneurs qui desservent les autres municipalités. Ces ententes ont permis la création de 4 emplois permanents dans la municipalité.

### **VISITES DE PRÉVENTION DES POMPIERS DE LA MUNICIPALITÉ**

Dans le cadre de la prévention des incendies, des pompiers d'Amherst visiteront des maisons de la municipalité. L'objectif vise la prévention des incendies dans les domiciles. Cette démarche se fait sur une base volontaire. Cependant, lors des visites, chaque pompier est en uniforme et doit pouvoir s'identifier. Cette action peut sauver des vies simplement par la bonne localisation d'un détecteur de fumée.

### **EMBAUCHE D'UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE SUITE AU DÉPART DE MADAME JOCELYNE PAQUETTE**

Madame Linda Proulx a été embauchée comme secrétaire administrative suite à un affichage interne dans la municipalité. Madame Proulx a débuté sa période de probation le 19 avril. Madame Mylène Charlebois, en poste actuellement, travaillera à temps partiel, à sa demande, dans le cadre budgétaire 2010 prévu par le conseil.

### **NOUVEAU FOURNISSEUR POUR LE CONTRAT DU CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS**

Suite à de nouvelles soumissions, le contrat a été octroyé à GDG Environnement pour une période d'une année renouvelable sur trois ans. Cette firme est celle qui a effectué le travail des dernières années, à l'exception de l'an dernier.

### **REMPLACEMENT D'UN CAMION POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES**

Les travaux publics doivent remplacer le camion de rechange qui avait été acheté en 2007 au coût de 10 000 \$. Compte tenu des contrats avec les municipalités voisines, l'achat ne nécessitera pas de règlement d'emprunt. Une location-achat sur cinq ans permettra l'acquisition d'un camion neuf avec benne usagée à un peu plus de 100 000\$.

### **LE CONSEIL DU MOIS DE MAI SE TIENDRA À VENDÉE**

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le 10 mai prochain à la salle Cyrille-Garnier à Vendée.

### **INSPECTION PRINTANIÈRE SUR LA PROPRETÉ DES TERRAINS RÉSIDENTIELS**

L'inspecteur municipal procédera à une tournée, en particulier dans les zones villages, afin d'aviser les citoyennes et citoyens qui contreviennent au règlement sur la propreté des lieux. Des avis de 30 jours seront émis et un suivi sera effectué par les responsables.

Bernard Lapointe,  
maire

## LA PAGE DES ANNONCEURS

### ***Festival country 10-11-12 et 13 juin 2010***

Vivez à l'air country, décorez vos maisons pour ce week-end.

Plusieurs nouveautés.....Bénévoles recherchés....Artisans en tout genre recherchés (confitures, bijoux...) Infos : Josée Gagnon (819) 687-9263

### **NOUVEAU À VENDÉE : ACCÈS HAUTE-VITESSE POUR ÉTUDIANTS**

Depuis le 17 mars, le local de la bibliothèque de Vendée est mis à la disposition des étudiants afin de bénéficier de la haute vitesse pour faire leurs recherches sur internet.

Ce service est disponible de 18h00 à 21h00 tous les mercredis soirs et ce, jusqu'à la fin de la période scolaire.

**ACCÈS HAUTE VITESSE SANS FIL** Merci à M. Michel Perreault de Vendée qui a gracieusement installé un récepteur pour la haute vitesse sans fil à l'intérieur du local de la bibliothèque. L'accès à la haute vitesse est donc accessible 24 heures sur 24 à partir du stationnement du centre communautaire. Veuillez noter que les fluctuations de température peuvent nuire à cette accessibilité.

Jeannine Dallaire, responsable de la bibliothèque

### **CONFÉRENCE DU CSSS DES SOMMETS À VENDÉE**

Lieu : CENTRE COMMUNAUTAIRE CYRILLE-GARNIER de 9h30 à 11h30

Personnes responsables : Mme Gisèle Nantel 687-3150, Dr Michelle Cousineau 687-2358

7 mai 2010 : **L'ostéoporose chez l'homme et la femme**, suivi d'un atelier

### **Offres d'emploi Étudiants – Été 2010**

Nous sommes toujours à la recherche d'un coordonnateur et de trois animateurs pour le camp de jour pour la période estivale du 28 juin au 20 août 2010.

Les candidats intéressés (16 ans et plus) doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 14 mai 2010, 15h00 à la Municipalité d'Amherst aux coordonnées suivantes :

Mylène Charlebois  
Municipalité d'Amherst  
124, rue St-Louis, C.P. 30  
Amherst, Qc J0T 2L0  
Télécopieur : (819) 687-8430  
Courriel : amherst@cil.qc.ca

